



# DÉBATS DU SÉNAT

---

1<sup>re</sup> SESSION



44<sup>e</sup> LÉGISLATURE



VOLUME 153



NUMÉRO 26

---

## **LES INDICATEURS DU BIEN-ÊTRE AU QUÉBEC**

Déclaration de  
l'honorable Diane Bellemare

Le mardi 22 mars 2022

## LE SÉNAT

Le mardi 22 mars 2022

### LES INDICATEURS DU BIEN-ÊTRE AU QUÉBEC

**L'honorable Diane Bellemare :** Chers collègues, je prends la parole aujourd'hui dans cette Chambre pour vous parler d'une initiative fort intéressante qui émane de ma province, le Québec. Il s'agit du projet intitulé Indicateurs du bien-être au Québec, qui a été dévoilé en janvier dernier par les membres et partenaires du collectif G15+.

Ce collectif est un groupe composé de 15 leaders économiques syndicaux, sociaux et environnementaux qui, dans un élan inédit, se mobilisent pour appuyer les efforts de relance de l'économie québécoise. Pour n'en nommer que quelques-uns, on y trouve le Conseil du patronat du Québec, le Fondation, l'Institut du Québec, Équiterre, la Fédération des chambres de commerce du Québec, la FTQ et j'en passe.

Je tiens d'ailleurs à saluer cet exemple concret de dialogue social. Ce dialogue permet de faire avancer des idées et de grands projets de société. Comme on le dit chez nous, « c'est en se parlant que l'on se comprend ».

En ce qui concerne les indicateurs de bien-être, le collectif explique ce qui suit, et je cite :

[...] le Produit intérieur brut (PIB) et la création d'emplois ne suffisent plus pour évaluer le bien-être des Québécoises et des Québécois [...]

Je partage cette affirmation, cela ne suffit plus. Il faut aussi parler de tous les éléments de ce qu'on appelle le salaire ou la rémunération sociale, et plus encore.

J'en profite également pour souligner que le Groupe d'action sénatorial pour la prospérité, groupe informel dont j'ai participé aux travaux avec plusieurs autres collègues, a également proposé un ensemble d'indicateurs de performance clés pour créer au Canada une prospérité durable, inclusive et partagée.

Au Québec, les indicateurs seront mis à jour annuellement et tiendront compte de l'impact de la pandémie. De plus, les données sont accessibles sur Internet.

Le collectif a lancé un appel aux décideurs publics, leur demandant, entre autres, de placer davantage le bien-être au cœur de leurs gestes par l'arrimage d'indicateurs du bien-être à la planification budgétaire et stratégique de l'État et d'aligner les méthodologies en établissant une collaboration fédérale, provinciale et territoriale de haut niveau afin de bien mesurer l'état du bien-être des populations.

Chers collègues, cette déclaration a été écrite avant le 24 février 2022. En la relisant, je me suis dit que la paix dans ce pays et dans le monde était une condition nécessaire à la poursuite du bien-être collectif. La guerre ne peut jamais améliorer le sort de l'humanité.

Je nous invite tous à nous inscrire dans la démarche proposée par le collectif au profit de l'ensemble des Canadiens et Canadiennes et, par conséquent, de poursuivre le dialogue et la paix sociale.

Merci. *Meegwetch.*